



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

752, rue St-Joseph
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
Téléphone : 450-792-2001
rarc@mrcmaskoutains.qc.ca

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA RÉGIE :

**SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE, SAINT-JUDE, SAINT-BARNABÉ-SUD,
SAINT-LOUIS, SAINT-AIMÉ, MASSUEVILLE,
SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU, SAINT-DAVID**

Est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite Régie,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 21 novembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

Jeudi	23 janvier	19h30
Jeudi	20 février	19h30
Jeudi	20 mars	19h30
Mardi	15 avril	19h30
Jeudi	15 mai	19h30
Mardi	17 juin	19h30
Jeudi	17 juillet	19h30
Jeudi	18 septembre	19h30
Jeudi	16 octobre	19h30
Jeudi	20 novembre	19h30
Mardi	16 décembre	19h30

Donné à Saint-Louis, ce 25 novembre 2024.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière